

1915 : 1 génocide , 1955 : 1 pogrom : 4214 maisons, 1004 commerces et ateliers, 73 églises, une synagogue, deux monastères et 26 écoles saccagés , & toujours le même négationnisme

Mustafa Sentop, président de l'Assemblée Nationale de Turquie vient de rejeter une proposition de

loi que Garo Paylan, député d'origine arménienne avait soumise.

La proposition prévoyait de proclamer la date du 6 Septembre "Journée de la mémoire du pogrom de 1955." (*)

Le Président de l'Assemblée l'a rejetée au motif qu'elle comportait des propos "frustes et offensants"

à l'encontre du peuple turc et d'un segment de la population.

La décision est fondée sur l'article 67 du Règlement interne du Parlement qui stipule le renvoi de la

proposition à son auteur dont le texte comporte des expressions "vulgaires et offensives".

Suite au rejet, Garo Paylan a soumis une pétition à la présidence de l'Assemblée déclarant que dans

ce contexte l'**offenseur est l'Etat profond turc et les offensées sont les communautés grecque et arménienne.**

Des crimes matériels et aussi humains ont été commis en 1955 et tout crime qui n'est pas confronté

est sujet à répétition.

Depuis 107 ans le Génocide des Arméniens et 67 ans le Pogrom de 1955 sont objet d'un tabou de l'Etat (les dirigeants, ndlr) qui renie sa participation à de tels crimes. Mais une confrontation qui sera, avant tout, un

bienfait pour le futur de son peuple.

(*) Dans la nuit du 6 au 7 Septembre 1955, **4214 maisons, 1004 commerces et ateliers, 73 églises,**

une synagogue, deux monastères et 26 écoles ont été saccagés.

Selon l'academicienne turque, Dilek Guven il y eu 15 morts (le faible nombre est du aux ordres

donnés aux pillards de "ne pas tuer". (Un Etat profond compatissant ? ndlr). On estime à 400 le

nombre de femmes violées.

Dans son livre sur les événements du 6 septembre, Dilek Guven écrit que les autorités britanniques

étaient derrière les incidents

C'était le premier pas entrepris pour envahir l'île de Chypre. 19 ans plus tard, l'armée turque a

envahi le nord de l'île, en 1983 la République turque de Chypre du Nord était **auto-proclamée devenant**

un territoire comparable a un departement de Turquie.

Zaven Gudsuz zaven471@hotmail.com (ancien élève des collèges mekhitaristes d'Istanbul & de Sèvres)

diplômé d'économie de l'Université de Nantes en France

photo : pogrom de 1955 , D.R.

